

COLLOQUE NATIONAL

organisé par le ministère de la Culture et de la Communication
(Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes)

et

l'Observatoire national des politiques culturelles
avec le soutien de la Ville de Vienne

**ÉVOLUTIONS ET ENJEUX DU LABEL
« VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » :**

**BILAN ET PERSPECTIVES
DU RÉSEAU DES « VPAH » EN RHÔNE-ALPES**

Vienne (Isère), 24 janvier 2008

VERBATIM

DRAC Rhône-Alpes

août 2008

Sommaire

| | |
|--|----|
| Avant-propos | 3 |
| 1. Le label comme mode d'action publique | 4 |
| 2. Le label, démarche de qualité | 7 |
| 3. Dynamique des territoires | 9 |
| 4. Populations | 11 |
| 5. Identité / appartenance | 13 |
| 6. Économie | 15 |
| 7. Patrimoines | 16 |
| 8. Connaissance | 19 |
| 9. Projet | 21 |
| 10. Transversalité | 23 |
| 11. Tourisme | 24 |
| 12. Aménagement / urbanisme | 25 |
| 13. Financements | 26 |
| 14. Ville ou Pays ? | 27 |
| 15. Réseau | 28 |
| 16. Europe / international | 29 |
| 17. Métiers | 30 |
| 18. Médiation / interprétation / Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine | 32 |
| 19. Le rôle des collectivités publiques | 34 |
| 20. Décentralisation | 37 |
| 21. Perspectives | 38 |
| Le programme | 40 |
| Les intervenants | 42 |

Sélection effectuée par la DRAC Rhône-Alpes : Béatrice Grandchamp, conseillère pour l'action culturelle – architecture et patrimoine / François Portet, conseiller pour l'ethnologie / Michel Kneubühler, chef du Centre d'information et de documentation –
Transcription : Cécile Izquierdo – Mise en forme : Michel Kneubühler – août 2008.

Le rapport d'étude complet et la synthèse sont disponibles sur les sites de la DRAC Rhône-Alpes (www.culture.gouv.fr/rhone-alpes) et de l'Observatoire national des politiques culturelles (www.observatoire-culture.net).

Avant-propos

Le label « Villes et pays d'art et d'histoire », créé en 1985 sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication, a connu ces dernières années un développement considérable, tant sur le plan quantitatif (cent trente et une collectivités bénéficient aujourd'hui de ce label) que qualitatif, les nouvelles conventions reflétant de véritables projets culturels de territoire. La région Rhône-Alpes, qui compte en 2008 onze sites labellisés, est particulièrement concernée par ce dynamisme.

Face à ce développement, à l'ampleur des champs concernés, mais aussi à l'évolution des politiques publiques, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Rhône-Alpes a confié en 2007 une étude à l'Observatoire national des politiques culturelles, en vue de dresser un état des lieux de cette politique dans la région et de dégager des perspectives pour l'avenir. L'étude a été réalisée à partir d'une analyse documentaire, d'une enquête de terrain approfondie et d'un séminaire de travail tenu à Chambéry le 26 juin 2007. L'ensemble de ce travail, concerté avec les collectivités, a nourri une réflexion sur les enjeux majeurs et les perspectives de développement des Villes et Pays d'art et d'histoire, qui peut concerner l'ensemble des collectivités labellisées sur le territoire national. L'étude, remise en décembre 2007, est disponible en ligne dans sa version complète ou sous forme d'une synthèse de huit pages.

Afin de permettre un échange, à partir de ce travail, avec les acteurs et partenaires du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, la DRAC Rhône-Alpes, en coopération avec l'Observatoire national des politiques culturelles et avec le soutien de la Ville de Vienne, a organisé le 24 janvier 2008 à Vienne (Isère) un colloque national qui a réuni cent soixante personnes issues de l'ensemble du territoire.

Le programme a consisté, outre une synthèse rapide de l'étude présentée par les chercheurs, à donner la parole à différents acteurs, politiques ou professionnels, du réseau. Devant la richesse des interventions, la DRAC a souhaité en faire une diffusion sur son site internet. Toutefois, plutôt qu'une transcription exhaustive sous forme d'actes, il a été préféré de les présenter sous forme d'un abécédaire de vingt et un mots-clés. À chacun d'eux est rattaché un verbatim du colloque, c'est-à-dire des extraits des propos tenus par les intervenants ou participants (chercheurs, représentants de l'État, élus, professionnels des collectivités territoriales) ainsi que par André Micoud, sociologue, directeur de recherche au CNRS, le « grand témoin » choisi pour conclure la journée. Ce choix, outre le caractère plus vivant du document, devrait permettre de favoriser la réflexion autour des enjeux essentiels soulevés par le réseau.

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 1 :
LE LABEL COMME MODE D'ACTION PUBLIQUE

PAROLES... DE CHERCHEURS

Jean-Pierre SAEZ – « À travers l'analyse du label, nous avons pu observer une nouvelle fois une situation de coopération entre l'État et les collectivités territoriales. Cette question est fondatrice du modèle culturel français, du modèle culturel de décentralisation [...]

Les Villes et Pays d'art et d'histoire sont des laboratoires où nous pouvons avoir la chance d'observer des dynamiques de travail transversales, entre le patrimoine comme foyer central ou comme l'un des éléments organisateurs, et puis les champs, par exemple, de l'éducation, du tourisme, de l'économie, de l'aménagement urbain, de l'aménagement rural, de l'architecture etc. Ou bien, de comprendre les freins au développement de ce type de dynamique, dont on peut dire qu'elle contient en germe ou en devenir les éléments d'une gouvernance territoriale, peut-être plus créative, moins normative [...]

Tous les niveaux de collectivités – on a entendu les revendications des intercommunalités, des Départements, le propos des Régions, des Communes, mais aussi la voix de l'État aux niveaux territorial et national – tous les niveaux de collectivités publiques sont susceptibles de s'impliquer peut-être encore plus dans ce label, dès lors que, notamment, le partage des responsabilités et la reconnaissance de ce partage sont la règle du jeu ».

Guy SAEZ – « Les territoires se prennent en charge et développent leurs propres projets [...] Les territoires inventent, ils font preuve de créativité institutionnelle, ils font preuve de créativité dans les modalités de l'action publique, ils s'approprient des questions ou des thèmes comme la contractualisation, la transversalité, le développement territorial, le développement durable, et évidemment, la question du patrimoine [...]

Le label, c'est non seulement un ensemble de normes ou de propositions faites par le ministère, mais c'est aussi une négociation permanente sur ces normes. Et les acteurs de terrain passent leur temps à négocier [...]

Enfin, le label devrait être le lieu de recomposition des politiques patrimoniales [...]

À mesure que le temps passe, on voit que les conditions de la convention sont de plus en plus intéressantes. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que la rencontre entre les élus et les responsables du ministère existe, et qu'elle produit des résultats, et notamment de l'interconnaissance, qu'il y a une capacité de connaissance des systèmes territoriaux, et aussi une capacité des élus à comprendre quels sont les enjeux d'une politique et la façon dont on peut s'en saisir au plan territorial [...]

Un mot sur la gouvernance du label et les évolutions de cette gouvernance. En fait, au départ, sont intéressés l'État et la collectivité territoriale (la Commune ou le Pays). Avec le temps, d'autres acteurs publics interviennent : les Départements, les Régions, éventuellement des fonds sollicités auprès de la Commission européenne, éventuellement les syndicats intercommunaux eux-mêmes. Donc, nous avons une

multiplication des acteurs intéressés d'une manière ou d'une autre à la gestion de ce label [...] Il y a, semble-t-il, un problème de cohérence dans l'organisation du dialogue, de la communication, entre un nombre important d'acteurs qui participent à cette gouvernance, et il faudrait peut-être que des règles un peu plus claires, un peu plus transparentes, qui aideraient peut-être les professionnels à mieux travailler, soient discutées dans les mois ou années à venir [...]

Le rapport qui peut exister entre le label lui-même et des procédures comme, par exemple, la procédure des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, les ZPPAUP, ou la procédure des secteurs sauvegardés, ou aujourd'hui la procédure des plans locaux d'urbanisme, les PLU [...] Il faut évidemment se poser la question du rapport et de la place que les animateurs, la médiation du patrimoine tiennent dans l'ensemble de ces procédures [...] [Un autre élément important], c'est la qualité, la densité des relations entre les partenaires publics, ainsi que la cohérence de ce partenariat par rapport à un certain nombre de problèmes, notamment le sous-dimensionnement financier de l'animation du patrimoine. Si un système d'acteurs impliquant le Département, la Région, la Ville, la Communauté de communes, la Communauté d'agglomération etc. a du sens, c'est aussi, me semble-t-il, pour faire des diagnostics sur les besoins en termes de financement qui peuvent émaner des territoires. Et là, il y a un vrai problème de cohérence pour mettre fin à ce problème de sous-dimensionnement, qui est tout à la fois *professionnel* : il n'y a pas assez de médiateurs du patrimoine ; *institutionnel* : le support institutionnel n'est pas très clair ; et *organisationnel* : la place du label dans l'ensemble des services ou des dispositifs d'une collectivité n'est pas clairement définie... ».

Samuel PÉRIGOIS – « Le label VPAH a su s'adapter aux nouvelles attentes sociales en matière de patrimoine, aux nouvelles orientations de la politique culturelle depuis les années quatre-vingt et puis aux changements plus généraux des formes de l'action publique. On pense aux logiques de démocratisation culturelle [...] L'animation se positionne aujourd'hui comme un maillon important de la chaîne patrimoniale ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Jérôme BOUËT – « Nous considérons que ce label 'Villes et Pays d'art et d'histoire' est d'abord un cadre de travail avec les élus et les professionnels, très ancré dans nos pratiques et nos habitudes, et je pense que ce label préfigure sans doute un nouveau mode d'intervention [...]

Pour ce qui est de la cohérence des politiques patrimoniales, on a évidemment une série de dispositifs complexes, certains très unilatéraux – monuments historiques, archéologie – d'autres qui sont relativement concertés – les secteurs sauvegardés, les ZPPAUP un peu, le PLU, un peu plus – et puis des dispositifs très concertés, très contractuels, celui dont on parle aujourd'hui, le label VPAH, et aujourd'hui limités dans leur impact concret [...] Or, on manque de planification sur les enjeux de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, à cause de la complexité de ses outils et de la multiplicité de ses intervenants ».

Isabelle MARÉCHAL – « C'est un dispositif qui a ceci d'original et d'extrêmement intéressant qu'il n'est pas réglementaire, pas contraignant, qu'il ne met en cause qu'une démarche volontaire et contractuelle entre l'État et les collectivités locales et tous les acteurs sur le terrain. Le label a fait la preuve de sa maturité, il a montré sa capacité d'évoluer [...] La démarche VPAH continuera, en ce sens qu'elle est une sorte de synthèse de politiques, à la fois en termes d'urbanisme, d'architecture, de mise en

valeur du patrimoine, d'animation etc., qui prennent leur cohérence dans le cadre de la convention VPAH ».

PAROLES... D'ELUS

Gabriel VIVIEN – « [Dans le Pays d'art et d'histoire du Forez], on a très rapidement mis en place un projet en trois volets. Une dimension *culturelle* centrée sur le recensement, la connaissance, l'animation du patrimoine sous toutes ses formes ; une dimension de *développement économique* du territoire – le patrimoine facteur de création d'emplois, facteur d'activité, notamment en liaison avec le tourisme, pôle de développement que nous voulions promouvoir dans le cadre du contrat de développement avec la Région Rhône-Alpes ; et une dimension de *valorisation* de l'identité du territoire, de son image...

[Il nous est apparu essentiel de] spécialiser le Pays d'art et d'histoire dans quatre domaines privilégiés : la formation ; l'intervention avec les scolaires ; la compétence scientifique ; la communication [...] Le label, qui donne une certaine reconnaissance de l'État, positionne le Pays d'art et d'histoire dans ce rôle de coordination ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Abraham BENGIO – « J'attache personnellement une importance très particulière au réseau des VPAH. À l'époque où je me demandais, non sans perplexité, comment concilier l'élargissement des champs du patrimoine, les ambitions nouvelles des collectivités territoriales, le besoin croissant de médiation culturelle, avec notre législation patrimoniale – ce monument juridique superbe qui souffre peut-être d'un déficit d'entretien –, il m'a très vite semblé que le label VPAH, ou les procédures nouvelles telles que les ZPPAUP, étaient porteurs d'avenir, parce qu'ils se caractérisent par la concertation, le partenariat, la prise en compte des publics, et sur une démarche fondée sur la pédagogie et la sensibilisation, et non plus sur la contrainte [...]

Les collectivités territoriales souhaitent désormais que la question de la décentralisation du patrimoine, d'ailleurs indissociable de celle de la décentralisation de la culture, soit traitée de façon globale et cohérente. Le patrimoine culturel de la France est une chose trop sérieuse pour faire l'objet d'une vente par appartements. Les VPAH sont un des rares lieux, désormais, où la problématique du patrimoine peut être embrassée de manière globale. Ils sont l'un des derniers refuges de la chaîne patrimoniale depuis la décentralisation de l'Inventaire ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « Les services de l'État offrent une scène à des gens locaux pour arriver à négocier ce sur quoi on s'entend pour faire ce territoire ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 2 :
LE LABEL, DÉMARCHE DE QUALITÉ

PAROLES... DE CHERCHEURS

Jean-Pierre SAEZ – « Je voudrais relever un consensus qui, il me semble, s'est dégagé dans notre assemblée, sur la pertinence de ce label VPAH. Je peux vous dire qu'il y a aussi un certain nombre d'acteurs qui critiquent le label, mais malheureusement ils n'étaient pas présents – j'aurais aimé entendre leur point de vue. Mais il y a quand même un consensus général autour de la pertinence de ce dispositif. Je relève aussi un consensus sur la nécessité de réformer ce label, qui est reconnue par tous comme un gage de qualité. Mais je soulignerai aussi qu'il n'y a pas accord général sur toutes les réformes à apporter au label – réformes politiques, institutionnelles, stratégiques qui ont été évoquées. En revanche, je crois percevoir un accord de principe sur les lignes directrices à défendre en faveur de l'accompagnement des acteurs impliqués dans le label ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Isabelle MARÉCHAL – « Je pense qu'il faut vraiment se méfier de cette espèce de concurrence un peu malsaine, en tout cas assez improductive, je pense, entre les différentes formes de labellisation. Bien entendu, il n'est nullement interdit de fabriquer des labels et de chercher à se distinguer par un label. Il faut néanmoins que, dans ce paysage, le label VPAH garde sa qualité, d'abord, et sa spécificité, qu'il garde la pureté de sa démarche, en quelque sorte ».

PAROLES... D'ELUS

Michel RAYMOND – « [La demande de label], c'est aussi une démarche de qualité : notre volonté est de surqualifier, autant que possible, le territoire [...] Cette démarche de qualité existe sur différents plans. C'est d'abord la maîtrise urbaine : l'aménagement de l'espace fait l'objet de programmes d'action de la Communauté de communes, parce qu'il est indispensable de maîtriser l'évolution urbaine et la qualité du cadre de vie. Ce sont aussi les paysages, la préservation des espaces naturels et la valorisation des paysages. C'est enfin une volonté de qualité architecturale. [Demander le label], c'est également une démarche très créative, puisque, dans le cadre du projet de territoire, le travail préparatoire a permis, depuis plusieurs années, d'avancer dans la création de projets culturels, bien entendu, mais aussi de projets liés au patrimoine naturel... ».

Patrick GIVELET – « Le label est peu cité dans nos communes, parce que son sigle est imprononçable. Peut-être qu'il y a là une piste à creuser, parce que 'VPAH', je vous promets que ce n'est pas facile à prononcer... [...] Il y a une demande, c'est que le label, dans son territoire, soit lisible. C'est-à-dire que le territoire qui est couvert par ce label soit lisible par rapport au territoire proposé dans la décentralisation [...] Cette exigence de qualité, nous le savons, passe par des professionnels qui sont eux aussi de qualité. On connaît l'importance, dans un chantier de restauration, du bon artisan, ou dans une affiche, du bon graphiste. On connaît l'importance du guide-conférencier, de sa qualité, cultivée bien au-delà du sujet qu'il nous expose [...] Pour nous, le label renvoie à un savoir-faire, c'est un test d'un savoir-faire, d'une méthode qui est fondée

sur la transmission au plus grand nombre, c'est-à-dire sur une démarche pédagogique. Là-dessus, le label n'est pas inné, il se construit... ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

François DESCHAMPS – « Est-ce que trop de label ne va pas tuer le label ? Des labels, on en invente tout le temps. Il y a quelques années, personne n'était intéressé par les 'capitales européennes de la culture', et maintenant, vous avez vu comme toutes les grandes villes se manifestent. Et on va sûrement en inventer d'autres... ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « [Il y a, au fond, en France, trois âges dans l'histoire de la construction du patrimoine] Le premier âge, c'est conserver, protéger le patrimoine contre l'altération du temps. Le deuxième âge, c'est la sauvegarde, comment sauvegarder des formes de vie qui sont en passe de disparaître – écologiques, ethnologiques. Nous voici aujourd'hui dans le troisième âge, il faut gérer la diversité des formes de vie que nous avons héritées [...] Je pense que les VPAH sont dans cette histoire, ce sont des dispositifs faits pour accompagner l'invention de territoires nouveaux. Ça peut bien être des villes et des pays qui existaient avant, mais ils sont subvertis, retournés, un nouveau sens leur est donné. En somme, c'est un reformatage des identités qui implique un reformatage des circonscriptions [...] De la période primitive, 1967, première apparition d'une politique contractuelle initiée sous l'intitulé 'Villes d'art', il reste, il me semble, quelque chose qui fonctionne comme une référence implicite, un moment originel, un noyau, une fondation. Il y aurait là comme un goût d'authentique, et ce qui a suivi irait dans le sens de l'élargissement mais aussi de l'amointrissement, de la dilution, de l'imprécision, peut-être même du mélange et de l'hétéroclite. Parce que non seulement il y a diversification des objets, il n'y a plus seulement les monuments nobles etc., mais aussi diversification des modalités d'animation... vous vous rendez compte, des spectacles de rue etc. : enfin, où va-t-on ? [...] Et si la population n'est pas associée, n'est pas plus que cela 'mise dans le coup', ne court-on pas le risque que le label ne devienne qu'une sorte de marque commerciale ? ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 3 :
DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

PAROLES... DE CHERCHEURS

Jean-Pierre SAEZ – « Il faut remarquer que, dans le cadre des projets culturels développés par les Pays, le patrimoine est en règle générale le premier vecteur culturel mobilisé ».

Guy SAEZ – « Le questionnement essentiel porte sur la confluence que l'on peut observer entre une dynamique de *décentralisation*, une dynamique de *patrimoine* et une dynamique des *territoires*. Et il me semble que le label capte l'ensemble de ces dynamiques, se situe au confluent de ces dynamiques [...] Dynamique des territoires, ça veut dire que les territoires se prennent en charge et développent leurs propres projets. Des conceptions générales, transversales, essaient de globaliser (en tout cas à leur niveau) un certain nombre d'attentes de leurs populations, un certain nombre de représentations d'un futur désirable pour ces populations et territoires, dans des contradictions et difficultés qui sont évidemment tout à fait importantes [...] Les territoires inventent, ils font preuve de créativité institutionnelle, ils font preuve de créativité dans les modalités de l'action publique, ils s'approprient des questions ou des thèmes comme la contractualisation, la transversalité, le développement territorial, le développement durable, et évidemment, la question du patrimoine [...]

La question de l'adaptation des normes dans chacun des territoires est importante. La vision, la manière de faire fonctionner le label à Vienne n'est pas la même qu'à Valence ou à Chambéry, ou dans la vallée d'Abondance ou dans les quatre vallées savoyardes. Donc, tenons compte de cette caractéristique de plasticité de la norme liée à cette négociation. Enfin, le label devrait être le lieu de recombinaison des politiques patrimoniales [...]

La convention résulte d'un travail interne dans les collectivités, d'un travail interne des animateurs, de l'ensemble des personnes qui participent à cette politique, ou en tout cas, à ce projet de politique. Donc, c'est au fond, aussi, toute la partie souterraine qui ressurgit quand on lit une convention [...]

L'idée de définir un territoire de projet est compliquée. Des territoires de projet, il y en a pléthore, ça va du bassin d'emploi au pôle de compétitivité, au Pays etc. On peut définir autant de territoires de projet que l'on veut. La question importante, c'est comment on raccorde le territoire de projet au territoire institutionnel, parce que ce sont les territoires institutionnels qui ont les ressources [...] Quel est le bon territoire ? [...]

C'est aux territoires de construire leurs systèmes politiques, c'est à eux de se construire en tant que systèmes politiques. Et le patrimoine, ça sert à ça, à construire des systèmes politiques. La politique du patrimoine a été utile à l'État, à la nation française pour se construire en tant qu'État-nation. C'est ce que nous apprennent les historiens ».

Samuel PÉRIGOIS – « Peut-être qu'on pourrait d'ailleurs parler à ce sujet d'une double logique de *patrimonialisation du territoire* et de *territorialisation du patrimoine* [...] Le patrimoine est mobilisé pour un usage autre que strictement patrimonial [...] Le label peut servir à autre chose qu'à son animation. On remarque d'ailleurs une multiplicité des attentes et des motivations pour la labellisation, de la part de tous les acteurs politiques. Le patrimoine y est vu comme une ressource en termes de développement local, ressource également pour accompagner, coordonner des opérations urbaines, des opérations citoyennes, et également pour participer à la cohésion, à la structuration territoriale ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Colette DRÉAN – « Le label s'exerce de plus en plus par rapport à des territoires, des villes, qui sont en mutation, liés à leur recherche de renouveau urbain, de renouvellement d'image, suite à la fin de périodes d'industrialisation forte [...] Pour le patrimoine industriel, la valeur patrimoniale repose sur des valeurs autres, *a priori*, que la valeur esthétique, la qualité, la beauté du monument ou de l'édifice, puisque ce sont des valeurs essentiellement liées à l'économique, à la rentabilité, à l'efficacité, à la productivité [...] La notion de retombées économiques est très importante. Il y a la retombée en termes de valeur d'image, de renouveau d'image et donc de réappropriation par la population, mais il y a aussi les retombées économiques ».

PAROLES... D'ELUS

Michel RAYMOND – « Je crois que c'est l'articulation entre le territoire et son projet qui est essentielle dans ce type de démarche ».

Patrick GIVELET – « S'il peut y avoir un rôle confié au réseau, c'est peut-être justement de redonner une espèce de cohérence [...] Il nous faut retrouver une attitude qui fait que la commune ne subit pas son patrimoine ».

Jean LAUNAY – « Je suis convaincu que l'action culturelle diffuse peut être considérée comme un véritable outil de développement des territoires [...] y compris des territoires ruraux ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Viviane MANASE – « La demande de label s'inscrit dans le développement des territoires : développement touristique, développement économique aussi, avec cette idée d'équilibre entre le rural et l'urbanisation des grandes villes [...] La culture, le patrimoine, le label ne sont que des arguments supplémentaires dans un schéma de développement et d'image ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « [On a dit] *patrimonialisation des territoires et territorialisation des patrimoines*. Oui, *patrimonialisation des territoires* il y a. Qui sont tous à chercher une légitimité dans le recours à leur patrimoine, pour acquérir, qui une profondeur dans le temps, qui une identité dans tel ou tel nouvel assemblage, qui une originalité à promouvoir par rapport au voisin etc. Mais il y a aussi *territorialisation des patrimoines*, c'est certain. La preuve, avec les villes d'un côté et les pays de l'autre, les agglomérations même, on ne voit pas bien ce qui pourrait échapper à cette indexation des patrimoines à des circonscriptions – même dans les banlieues ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

**VERBATIM – MOT-CLE 4 :
POPULATIONS**

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « Les groupes sociaux, les individus, les collectivités, les institutions se mettent à réfléchir à ce qui fait sens pour eux d'un point de vue patrimonial, d'un point de vue mémoriel, peut-être, d'abord, puis patrimonial, pour se les approprier, et ensuite pour réclamer, revendiquer que ces éléments de mémoire et d'identité soient pris en compte au plan d'une action publique [...] Aujourd'hui, c'est l'ensemble du territoire qui devient « patrimonialisable » ; ce n'est pas telle ou telle partie du territoire, tel monument remarquable, tel aspect particulier, historiquement significatif, qui entre dans cette politique d'animation du patrimoine, c'est potentiellement tout le territoire qui devient « patrimonialisable », qui est concerné par cette politique d'animation du territoire. Cela veut dire que l'ensemble de la population est associé à cette politique ; c'est là une évolution tout à fait essentielle, parce qu'au départ, on pensait quand même, d'abord, à une valorisation touristique [...] Ce n'est pas simplement la population du centre-ville qui serait intéressée aux beautés architecturales ou aux singularités historiques du territoire, mais aussi la population qui habite dans des lieux plus difficiles, dans des quartiers qui n'ont pas fait l'objet de sollicitations très importantes, et que le regard des médiateurs du patrimoine, des spécialistes de l'urbanisme, parvient à valoriser ».

Samuel PÉRIGOIS – « Le label VPAH a su s'adapter aux nouvelles attentes sociales en matière de patrimoine, aux nouvelles orientations de la politique culturelle depuis les années quatre-vingt et puis aux changements plus généraux des formes de l'action publique. On pense aux logiques de démocratisation culturelle ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Jérôme BOUËT – « On a besoin que les démarches [entreprises par les collectivités publiques] soient appropriées par les populations au sens large – elles ne le sont pas beaucoup, aujourd'hui. Autant les populations s'approprient un patrimoine, sont attachées à un monument, à un site, mais on ne peut pas dire que les politiques de protection dans leur complexité soient vraiment appropriées par la population. Cet enjeu-là paraît très important ».

PAROLES... D'ELUS

Patrick CURTAUD – « Nous avons orienté nos actions en faisant porter nos efforts sur la connaissance des publics. C'est quasiment un travail mêlant histoire et sociologie qui a été entrepris sur ce qui est l'ancien quartier industriel de la Vallée de la Gère, en même temps qu'était conduit un pré-inventaire par le biais d'une étude du bâti de cette vallée. Pour la Ville, il s'agit ici d'un énorme travail de mémoire sur cette vallée qui est l'ancien cœur populaire de Vienne. C'est un quartier qui a toujours connu de forts brassages de populations au fil du temps, des populations venues de tous horizons : Arméniens, Espagnols, Portugais, Maghrébins et plus récemment Turcs [...] Pour nous, le patrimoine, ce n'est pas seulement le bâti, les monuments historiques, mais aussi l'aspect social, les questions d'urbanisme, l'éducation, le tourisme. Nous voulons faire du patrimoine un outil de développement et de promotion touristique pour Vienne, mais

aussi un vecteur de lien social entre les quartiers, entre les populations [...] Nous considérons notre patrimoine comme vivant et, pour continuer de le faire vivre, nous voulons le rendre accessible à tous ».

Patrick GIVELET – « Il nous faut retrouver une attitude qui fait que la commune ne subit pas son patrimoine [...] Le label n'est pas inné, il se construit. Pour parodier Simone de Beauvoir, '*on ne naît pas PAH, on le devient*' [...] C'est-à-dire qu'il faut qu'on sorte des cabinets ministériels, des colloques, et que la boulangère, le garde-champêtre, le mécanicien dans nos villages puissent nous dire quelles sont les heures d'ouverture de l'église ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cécile VERDONI – « [De fait, nous constatons une] évolution des publics : on ne s'adresse pas de la même façon à un enfant de maternelle qu'à un touriste qui vient découvrir la ville pour la première fois ou qu'à des habitants de quartiers quand on est sur des projets de rénovation urbaine dans le cadre de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) ».

Jean LUQUET – « Les habitants ont envie de porter eux-mêmes des projets, et nous devons prendre en compte cette dimension. Il faut, dit-on, que les habitants se reconnaissent dans les projets. Certes, et c'est une dimension importante. Mais, en évitant la démagogie ou le populisme, et donc peut-être en opposant à la démagogie des projets – ce qui vient des habitants n'est pas forcément habilité à être financé et soutenu – en opposant donc à cette démarche la concertation, le dialogue et l'éducation ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « [Un constat :] les associations ont disparu ! [...] Les bénévoles, les gens, les érudits locaux, les amateurs, les seniors... Dans mon vocabulaire, on parle des 'savoirs distribués'. C'est-à-dire qu'il y a les professionnels, qui sont titulaires de savoirs, et il y a aussi ce que la population, les amateurs – qui sont de plus en plus éclairés, parce qu'ils vont sur l'internet etc. [...] Si on dit 'chercher la cohésion sociale' – vous avez bien retenu que notre animateur du patrimoine est de plus en plus sollicité pour fabriquer une identité de territoire, que ce soit dans les Villes, à destination des habitants, ou dans les Pays, même si l'opposition est peut-être moins tranchée... la cohésion sociale est quand même derrière cette activité... –, donc, si on dit 'chercher la cohésion sociale' et si la population n'est pas associée, n'est pas plus que cela 'mise dans le coup', ne court-on pas le risque que le label ne devienne qu'une sorte de marque commerciale ? [...] Le dilemme, c'est 'qualité de la connaissance – garantie scientifiquement – et partage par la multitude'. De qui le patrimoine est-il le patrimoine ? S'il n'est pas d'abord à ceux qui le vivent et peuvent en parler [...] Est-ce qu'il n'y aurait pas à réfléchir sur un patrimoine citoyen local ? Une connaissance scientifique du patrimoine... [...] Curieusement, les populations auxquelles est destinée cette meilleure connaissance du patrimoine sont assez peu sollicitées ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 5 :
IDENTITÉ / APPARTENANCE

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Colette DRÉAN – « Une autre acception de patrimoine très largement considérée et présente dans la région [Nord-Pas-de-Calais], et notamment dans les dossiers VPAH, est liée au patrimoine immatériel, pour partie lié à l'héritage de l'histoire industrielle – le monde du travail, les savoir-faire, mais plus largement tout ce qui concerne les traditions culturelles liées au monde du travail et, notamment, à la mine et au textile – et c'est aussi, dans ce patrimoine immatériel, la mémoire orale, toute la partie 'patrimoine mémoriel' liée notamment aux courants migratoires qui ont été très présents dans cette région ».

PAROLES... D'ELUS

Michel RAYMOND – « Pour l'ensemble des élus du territoire, il y avait un choix à faire, c'était soit d'être simplement une banlieue résidentielle, soit de revendiquer un choix d'autonomie, un choix d'identité pour développer ce qui est l'équivalent d'une ville moyenne, même si c'est une communauté de communes, de vingt mille habitants [...] [Nous avons donc mené] une démarche fédératrice, et également identitaire, tout d'abord en interne : une démarche d'identité et de cohésion sociale pour l'ensemble de notre territoire et de ses communautés – nous avons eu, au cours de l'Histoire, des flux migratoires, et les communautés sont variées, et il est important aussi que toutes les communes, tous les quartiers, toutes les communautés participent à cette démarche de valorisation des patrimoines. Démarche identitaire, également, vis-à-vis de l'extérieur, une démarche de rayonnement culturel et touristique que nous avons souhaité mettre en route dans le cadre de ce projet de territoire ».

Patrick GIVELET – « Le label est pour nous porteur d'une trajectoire historique que chaque habitant devrait s'approprier, pour se reconnaître dans ses monuments, ses matériaux de toiture traditionnels, ses légendes etc. ».

Jean LAUNAY – « J'ai lu, dans le rapport [la remarque concernant] le manque d'implication des élus [...] Je trouve que trop peu de collègues ont eux-mêmes ce sentiment d'appartenance à un territoire et à son identité, qu'ils ne le rappellent pas assez ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Jean LUQUET – « Et puis il y a la question de l'identité locale, qu'il ne faut pas sous-estimer, et qui veut s'affirmer – c'est légitime – mais qui veut s'affirmer avant même de s'être définie elle-même, d'où la tentation de le faire en opposition aux autres ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « Il y a déjà une quinzaine d'années, je soutenais que ce processus de patrimonialisation et son élargissement n'étaient pas une mode, un prurit, une folie, une lubie, mais un symptôme très fort d'un bouleversement dans les rapports que les groupements humains entretiennent avec leur milieu de vie, milieu que le territoire national et ses subdivisions ne semblent plus pouvoir représenter [...] En somme, les

découpages administrativo-politiques ne sont pas forcément pertinents pour des identités nouvelles [...]

Cette patrimonialisation est aussi le symptôme d'un changement considérable du rapport que nous entretenons avec le temps, dans la mesure où il est possible d'interpréter comme une manière pour des collectifs humains – je préfère parler de « collectifs humains » plutôt que de « sociétés » – que la modernité ne fait peut-être plus rêver, de se réassurer de leur identité dans le temps. Aujourd'hui, reprendre la question de l'identité dans le temps, c'est bien remettre en cause cette question... Certains ont naguère chanté '*Du passé faisons table rase*'. Aujourd'hui, c'est '*Du patrimoine faisons table ronde*' [...]

Je pense que nous sommes en train de sortir d'un ordre symbolique et en train d'en inventer un autre. Nous sommes au milieu du gué, et donc nous allons assister à un reformatage du découpage des espaces, des identités, qui se superposent... Alors, nous sommes très nombreux à nous lamenter de la superposition des identités collectives et des collections d'objets, mais je ne vois pas bien comment on peut faire autrement ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

**VERBATIM – MOT-CLE 6 :
ECONOMIE**

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Colette DRÉAN – « Le label s'exerce de plus en plus par rapport à des territoires, des villes, qui sont en mutation, à la recherche de renouveau urbain, de renouvellement d'image, suite à la fin de périodes d'industrialisation forte [...] Pour le patrimoine industriel, la valeur patrimoniale repose sur des valeurs autres, *a priori*, que la valeur esthétique, la qualité, la beauté du monument ou de l'édifice, puisque ce sont des valeurs essentiellement liées à l'économique, à la rentabilité, à l'efficacité, à la productivité [...] La notion de retombées économiques est très importante. Il y a la retombée en termes de valeur d'image, de renouveau d'image et donc de réappropriation par la population, mais il y a aussi les retombées économiques ».

PAROLES... D'ELUS

Patrick GIVELET – « Le réseau VPAH n'est pas producteur d'euros, on le sait. Il donne un sens au programme mais il n'est pas producteur d'euros... ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Jean LUQUET – « Il faudra que nos labels, nos territoires, nos éléments de valorisation du patrimoine... soient attractifs pour l'économie touristique, parce que, sinon, ils ne seront pas viables. Nous sommes dans le domaine de la valorisation, et il y a certes une dimension culturelle mais aussi, incontestablement, une dimension économique ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 7 :
PATRIMOINES

PAROLES... DE CHERCHEURS

Jean-Pierre SAEZ – « Le patrimoine est une notion mouvante, extensible, qui s'est d'ailleurs beaucoup étendue depuis la mise en place du label, et les Villes et Pays d'art et d'histoire font tout à fait écho à l'évolution des représentations du patrimoine. C'est cette évolution qui fait dire à un historien comme Dominique Poulot que 'tout patrimoine est contemporain'. Effectivement, notre vision du patrimoine ne cesse d'évoluer, et on peut dire que le label a contribué à faire évoluer cette représentation et cette idée que nous nous faisons du patrimoine ».

Guy SAEZ – « Les groupes sociaux, les individus, les collectivités, les institutions se mettent à réfléchir à ce qui fait sens pour eux d'un point de vue patrimonial, d'un point de vue mémoriel, peut-être, d'abord, puis patrimonial, pour se les approprier, et ensuite pour réclamer, revendiquer que ces éléments de mémoire et d'identité soient pris en compte au plan d'une action publique [...] Si l'on réfléchit au label comme lieu d'animation du patrimoine, on peut se poser la question de savoir si cette fonction, à l'intérieur du domaine patrimonial, d'animation, de médiation du patrimoine n'est pas, au fond, une fonction qui permet de recomposer l'ensemble des domaines du patrimoine, ou – en tous les cas – de les interconnecter beaucoup plus qu'ils ne le sont actuellement [...]

Aujourd'hui, c'est l'ensemble du territoire qui devient 'patrimonialisable' ; ce n'est pas telle ou telle partie du territoire, tel monument remarquable, tel aspect particulier, historiquement significatif, qui entre dans cette politique d'animation du patrimoine, c'est potentiellement tout le territoire qui devient 'patrimonialisable', qui est concerné par cette politique d'animation du territoire [...] Ce n'est pas simplement la population du centre-ville qui serait intéressée aux beautés architecturales ou aux singularités historiques du territoire, mais aussi la population qui habite dans des lieux plus difficiles, dans des quartiers qui n'ont pas fait l'objet de sollicitations très importantes, et que le regard des médiateurs du patrimoine, des spécialistes de l'urbanisme, parvient à valoriser ».

Samuel PÉRIGOIS – « Le phénomène de patrimonialisation est très net depuis les années quatre-vingt. On constate une mobilisation de champs patrimoniaux traditionnels, c'est-à-dire dont la valeur patrimoniale est relativement consensuelle socialement, et une mobilisation de champs patrimoniaux un peu plus émergents. Parmi ceux-ci, on peut citer le patrimoine naturel et paysager, la question de la mémoire, des savoir-faire, le patrimoine industriel, ou encore les thématiques d'urbanisme, avec le patrimoine bâti contemporain, et puis l'architecture du XX^e siècle [...] L'élargissement des objets s'accompagne par ailleurs d'un élargissement spatial, par exemple avec la prise en compte des quartiers périphériques et des sites d'urbanisation plus récente ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Colette DRÉAN – « Pour le patrimoine industriel, la valeur patrimoniale repose sur des valeurs autres, *a priori*, que la valeur esthétique, la qualité, la beauté du monument ou de l'édifice, puisque ce sont des valeurs essentiellement liées à l'économique, à la rentabilité, à l'efficacité, à la productivité [...] Une autre acception de patrimoine très largement considérée et présente dans la région [Nord-Pas-de-Calais], et notamment dans les dossiers VPAH, est liée au patrimoine immatériel, pour partie lié à l'héritage de l'histoire industrielle – le monde du travail, les savoir-faire, mais plus largement tout ce qui concerne les traditions culturelles liées au monde du travail et notamment à la mine et au textile – et c'est aussi, dans ce patrimoine immatériel, la mémoire orale, toute la partie 'patrimoine mémoriel' liée notamment aux courants migratoires qui ont été très présents dans cette région ».

PAROLES... D'ELUS

Patrick CURTAUD – « Pour nous, le patrimoine, ce n'est pas seulement le bâti, les monuments historiques, mais aussi l'aspect social, les questions d'urbanisme, l'éducation, le tourisme. Nous voulons faire du patrimoine un outil de développement et de promotion touristique pour Vienne, mais aussi un vecteur de lien social entre les quartiers, entre les populations [...] Nous considérons notre patrimoine comme vivant et, pour continuer de le faire vivre, nous voulons le rendre accessible à tous ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « [On a dit] *patrimonialisation des territoires et territorialisation des patrimoines*. Oui, *patrimonialisation des territoires* il y a. Qui sont tous à chercher une légitimité dans le recours à leur patrimoine, pour acquérir, qui une profondeur dans le temps, qui une identité dans tel ou tel nouvel assemblage, qui une originalité à promouvoir par rapport au voisin etc. Mais il y a aussi *territorialisation des patrimoines*, c'est certain. La preuve, avec les villes d'un côté et les pays de l'autre, les agglomérations même, on ne voit pas bien ce qui pourrait échapper à cette indexation des patrimoines à des circonscriptions – même dans les banlieues [...]

Il y a déjà une quinzaine d'années, je soutenais que ce processus de patrimonialisation et son élargissement n'étaient pas une mode, un prurit, une folie, une lubie, mais un symptôme très fort d'un bouleversement dans les rapports que les groupements humains entretiennent avec leur milieu de vie [...]

Je considère le patrimoine comme une collection d'objets, qu'un collectif humain, à un moment donné de l'Histoire, décide d'extraire du commerce ordinaire des choses, parce qu'il lui semble que cette collection est une garantie de son identité collective dans le temps. C'est ça qu'il me semble important de retenir de ce rapport entre le patrimoine et le territoire : une collection d'objets restaurés, et un collectif humain qui se reconnaît dans cette collection [...]

Je pense que nous sommes en train de sortir d'un ordre symbolique et en train d'en inventer un autre. Nous sommes au milieu du gué, et donc nous allons assister à un reformatage du découpage des espaces, des identités, qui se superposent... Alors, nous sommes très nombreux à nous lamenter de la superposition des identités collectives et des collections d'objets, mais je ne vois pas bien comment on peut faire autrement [...]

Pour aller très vite, une histoire de ce qu'a été la construction du patrimoine en France depuis la Révolution française. On a eu un moment de construction d'une identité

nationale, et c'est deux disciplines qui ont fabriqué, argumenté cet ordre symbolique : l'histoire et la géographie. Elles ont fait des petits Français, et c'étaient les monuments historiques et les sites archéologiques qui emblématisaient cette unité, cette belle diversité, il y avait le ballon de Guebwiller, il y avait les châteaux [...] Ensuite, un deuxième moment, qui commence à l'entre-deux-guerres et a explosé après, voit arriver deux nouvelles disciplines : l'ethnologie et l'écologie. Ces deux nouvelles disciplines vont formater nos esprits pour nous dire que, oui, il y a la vie des gens ordinaires [...] Et nous voici désormais au troisième moment : c'est, à mon avis, les sciences de l'information et de la communication d'un côté, parce qu'on est au niveau mondial, et la biologie et le génie génétique qui sont les deux nouvelles disciplines qui fabriquent nos patrimoines d'aujourd'hui [...]

De qui le patrimoine est-il le patrimoine, s'il n'est pas d'abord à ceux qui le vivent et peuvent en parler ? [...] Est-ce qu'il n'y aurait pas à réfléchir sur un patrimoine citoyen local ? Une connaissance scientifique du patrimoine... [...] Curieusement, les populations auxquelles est destinée cette meilleure connaissance du patrimoine sont assez peu sollicitées ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 8 :
CONNAISSANCE

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « Il y a la récente décentralisation et les nouvelles compétences que la Région exerce dans le domaine patrimonial, mais on ne voit pas encore bien comment cela va se manifester au niveau de l'animation du patrimoine. Par exemple, on se pose la question de savoir quelle pourra être la relation, à terme, entre l'Inventaire et l'animation du patrimoine ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Isabelle MARÉCHAL – « Le fait que maintenant, il y ait des rapprochements au niveau régional entre les villes candidates au label VPAH et les services de l'Inventaire me paraît quelque chose de tout à fait favorable et intéressant ».

PAROLES... D'ELUS

Patrick GIVELET – « Nous avons à nous rapprocher très fortement de ceux qui détiennent la connaissance [de nos patrimoines], c'est-à-dire tout le monde de la recherche et le monde scientifique. Et ils existent dans nos territoires, sous forme d'érudits, sous forme de sociétés d'histoire, d'institutions etc. C'est, je crois, quelque chose qui est en attente : une sorte de réconciliation entre nos programmes de valorisation du patrimoine et ce qui se fait en termes de recherche locale ».

Patrick CURTAUD – « Au début des années 2000, nous avons orienté nos actions en faisant porter nos efforts sur la connaissance des publics. C'est quasiment un travail qui mêlait histoire et sociologie qui a été entrepris sur ce qui est l'ancien quartier industriel de la Vallée de la Gère, en même temps qu'était conduit un pré-inventaire par le biais d'une étude du bâti de cette vallée. Pour la Ville, il s'agit d'un énorme travail de mémoire sur cette vallée qui est l'ancien cœur populaire de Vienne. C'est un quartier qui a toujours connu de forts brassages de populations au fil du temps, des populations venues de tous horizons : Arméniens, Espagnols, Portugais, Maghrébins et, plus récemment, Turcs... ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Viviane MANASE – « Il y a une très forte demande de connaissance du patrimoine vis-à-vis des Villes d'art et d'histoire [...] Et nous sentons de gros besoins dans ce domaine-là, parce que les animateurs, qui doivent être à la fois médiateurs et opérationnels, n'arrivent plus à trouver le temps d'augmenter leurs connaissances sur leur territoire ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « [Un constat :] les associations ont disparu ! [...] Les bénévoles, les gens, les érudits locaux, les amateurs, les seniors... Dans mon vocabulaire, on parle des 'savoirs distribués'. C'est-à-dire qu'il y a les professionnels, qui sont titulaires de savoirs, et il y a aussi ce que la population, les amateurs – qui sont de plus en plus éclairés, parce qu'ils vont sur l'internet etc. [...] Le dilemme, c'est 'qualité de la

connaissance – garantie scientifiquement – et partage par la multitude’. De qui le patrimoine est-il le patrimoine s’il n’est pas d’abord à ceux qui le vivent et peuvent en parler ? [...] Est-ce qu’il n’y aurait pas à réfléchir sur un patrimoine citoyen local ? Une connaissance scientifique du patrimoine... [...] Curieusement, les populations auxquelles est destinée cette meilleure connaissance du patrimoine sont assez peu sollicitées ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 9 :
PROJET

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « L'idée de définir un territoire de projet est compliquée. Des territoires de projet, il y en a pléthore, ça va du bassin d'emploi au pôle de compétitivité, au Pays etc. On peut définir autant de territoires de projet que l'on veut. La question importante, c'est comment on raccorde le territoire de projet au territoire institutionnel, parce que ce sont les territoires institutionnels qui ont les ressources [...] Quel est le bon territoire ?

Pierre-Antoine LANDEL – « On voit émerger, ça et là, dans des sites, des outils réels d'évaluation, en particulier dans des villes qui intègrent des indicateurs, des budgets analytiques... ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Colette DRÉAN – « On se trouve dans un processus en cours, on travaille sur une notion de patrimoine qui est émergente mais aussi en prise avec une charge émotionnelle encore forte [...] La réflexion ne peut pas reposer uniquement sur des acquis, puisque ces acquis, il faut les mesurer à l'aune du degré d'engagement dans le processus, du chemin parcouru entre le départ, où on est dans un déni du patrimoine, et puis le chemin parcouru, pour en faire un levier de développement culturel et économique du patrimoine ».

PAROLES... D'ÉLUS

Michel RAYMOND – « [Demander le label], c'est une démarche très créative, puisque, dans le cadre du projet de territoire, le travail préparatoire a permis, depuis plusieurs années, d'avancer dans la création de projets culturels, bien entendu, mais aussi de projets liés au patrimoine naturel... [...] Je crois que c'est l'articulation entre le territoire et son projet qui est essentielle dans ce type de démarche ».

Gabriel VIVIEN – « [Dans le Pays d'art et d'histoire du Forez], on a très rapidement mis en place un projet en trois volets. Une dimension *culturelle* centrée sur le recensement, la connaissance, l'animation du patrimoine sous toutes ses formes ; une dimension de *développement économique* du territoire – le patrimoine facteur de création d'emplois, facteur d'activité, notamment en liaison avec le tourisme, pôle de développement que nous voulions promouvoir dans le cadre du contrat de développement avec la Région Rhône-Alpes ; et une dimension de *valorisation* de l'identité du territoire, de son image... [Il nous est apparu essentiel de] spécialiser le Pays d'art et d'histoire dans quatre domaines privilégiés : la formation ; l'intervention avec les scolaires ; la compétence scientifique ; la communication [...] Le label, qui donne une certaine reconnaissance de l'État, positionne le Pays d'art et d'histoire dans ce rôle de coordination ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Catherine GIRARD – « On a parlé d'évaluation [...] Si on veut être crédibles vis-à-vis des élus, des institutions, il faut qu'on soit capables de mesurer l'efficacité du travail élaboré par ces labels [...] Je pense que si on pouvait s'associer pour avoir un outil

commun d'évaluation, pas trop compliqué, mais suffisamment efficace pour être appliqué facilement, nous pourrions mesurer l'efficacité de notre travail, mais aussi la comparer avec celle d'autres villes, et ce serait un élément de stimulation, de reconnaissance, et d'impact vis-à-vis des élus, qui ont besoin aussi de mesurer le chemin parcouru par les politiques qu'ils mettent en place ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

**VERBATIM – MOT-CLE 10 :
TRANSVERSALITÉ**

PAROLES... DE CHERCHEURS

Jean-Pierre SAEZ – « Les Villes et Pays d'art et d'histoire sont des laboratoires où nous pouvons avoir la chance d'observer des dynamiques de travail transversales, entre le patrimoine comme foyer central ou comme l'un des éléments organisateurs, et puis les champs, par exemple, de l'éducation, du tourisme, de l'économie, de l'aménagement urbain, de l'aménagement rural, de l'architecture etc. Ou bien, de comprendre les freins au développement de ce type de dynamique, dont on peut dire qu'elle contient en germe ou en devenir les éléments d'une gouvernance territoriale, peut-être plus créative, moins normative ».

Samuel PÉRIGOIS – « On assiste donc à un décloisonnement accentué des politiques du patrimoine et à une transversalité accrue avec d'autres politiques, notamment l'urbanisme, l'aménagement, les secteurs culturels, l'éducation, le développement touristique etc. ».

PAROLES... D'ÉLUS

Patrick CURTAUD – « Pour nous, le patrimoine, ce n'est pas seulement le bâti, les monuments historiques, mais aussi l'aspect social, les questions d'urbanisme, l'éducation, le tourisme. Nous voulons faire du patrimoine un outil de développement et de promotion touristique pour Vienne, mais aussi un vecteur de lien social entre les quartiers, entre les populations ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

François DESCHAMPS – « Au sein des Départements, je pense qu'il y a une clé stratégique dont il faut parler, c'est la transversalité entre les directions, puisqu'on a vu qu'on était au cœur de problématiques qui sont non seulement liées à la culture, mais au tourisme, à l'aménagement du territoire etc. ».

Catherine GIRARD – « Pour moi, l'avenir du label passera par sa capacité à nouer des alliances. La notion d'alliance est vitale : alliance en termes de compétences, notamment au niveau des équipes [...] Une équipe d'animation du patrimoine ne peut pas être uniquement composée de personnes ayant une compétence en matière de patrimoine, ça doit être aussi des gens qui ont des compétences en matière de marketing, de nouvelles technologies, en matière de politique de développement touristique etc. [...] Un des enjeux d'avenir, c'est la capacité de ces personnels à se doter de ces multiples compétences ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « Qu'en est-il de la multitude des acteurs de ce dispositif – les professionnels, les animateurs, l'équipe, les élus, les services municipaux, les fonctionnaires territoriaux, les personnels de la DRAC... ? Beaucoup de gens très divers sont présents, mais témoignent d'une grande diversité. Donc, quels rapports tous ces personnels, spécialistes, professionnels etc. entretiennent-ils ? Quelle communauté forment-ils ? Qu'est-ce qui les relie, qu'est-ce qui les tient entre eux ? Éventuellement, comment ferraillent-ils ? ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

**VERBATIM – MOT-CLE 11 :
TOURISME**

PAROLES... DE CHERCHEURS

Samuel PÉRIGOIS – « Un aspect à noter, c'est que les enjeux en termes de développement touristique sont très importants [...] La mise en avant du patrimoine est liée au fait qu'il apparaît comme un élément de qualification pour le tourisme. C'est important pour des territoires qui sont plutôt dans des logiques concurrentielles, qui sont en quête d'une singularité ou d'une notoriété positives. Il faut rappeler que, si les habitants et le jeune public sont considérés comme des publics prioritaires, les visiteurs touristiques représentent un public essentiel dans le fonctionnement des sites, et ça, pour un nombre très significatif de sites labellisés ».

PAROLES... D'ELUS

Michel RAYMOND – « La question des retombées touristiques a été évoquée et je crois que c'est un élément important, notamment dans les zones de montagne. Il est clair que ce type de tourisme ne rivalise pas avec l'or blanc, mais l'or blanc, on sait aussi qu'il a des difficultés, notamment en moyenne montagne. Il est essentiel que la moyenne montagne travaille à une évolution de son tourisme et sur un tourisme tout au long des quatre saisons, et la dimension patrimoniale et culturelle est un élément important de ce tourisme. N'oublions pas aussi que la population européenne vieillit et que la clientèle des seniors est une clientèle très importante, donc il y a là des enjeux importants à valoriser à travers les VPAH. Et puis, le tourisme urbain, à travers les Villes d'art et d'histoire, est aussi une dimension très importante pour le tourisme régional ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Catherine GIRARD – « Je pense qu'on peut aller beaucoup plus loin, notamment pour les formations sur les méthodes de développement, les méthodes de travail autour de la notion de valorisation touristique, de recherche de fichiers clients etc. ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

**VERBATIM – MOT-CLE 12 :
AMÉNAGEMENT / URBANISME**

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « Le rapport qui peut exister entre le label lui-même et des procédures comme par exemple la procédure des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, les ZPPAUP, ou la procédure des secteurs sauvegardés, ou aujourd'hui la procédure des plans locaux d'urbanisme, les PLU [...] Il faut évidemment se poser la question du rapport et de la place que les animateurs, la médiation du patrimoine tiennent dans l'ensemble de ces procédures ».

Pierre-Antoine LANDEL – « [Il est important d'] accroître la sensibilisation des élus et leur capacité de réflexion sur leur territoire. On a constaté que l'implication des élus était à géométrie variable selon les territoires, par rapport à la gestion du label, mais qu'en revanche, ils étaient souvent très sensibles à un certain nombre d'autres questions, qui sont posées par exemple par les secteurs sauvegardés, par les ZPPAUP etc. [Il est important aussi] que l'animateur soit vraiment considéré comme un partenaire à part entière de la réflexion stratégique des collectivités, et qu'il soit un partenaire, notamment, des professionnels de l'urbanisme patrimonial ».

PAROLES... D'ELUS

Michel RAYMOND – « [La demande de label], c'est aussi une démarche de qualité : notre volonté est de surqualifier, autant que possible, le territoire [...] Cette démarche de qualité existe sur différents plans. C'est d'abord la maîtrise urbaine : l'aménagement de l'espace fait l'objet de programmes d'action de la Communauté de communes, parce qu'il est indispensable de maîtriser l'évolution urbaine et la qualité du cadre de vie. Ce sont aussi les paysages, la préservation des espaces naturels et la valorisation des paysages. C'est enfin une volonté de qualité architecturale. [Demander le label], c'est également une démarche très créative, puisque, dans le cadre du projet de territoire, le travail préparatoire a permis, depuis plusieurs années, d'avancer dans la création de projets culturels, bien entendu, mais aussi de projets liés au patrimoine naturel... ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 13 :
FINANCEMENTS

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « L'idée de définir un territoire de projet est compliquée. Des territoires de projet, il y en a pléthore, ça va du bassin d'emploi au pôle de compétitivité, au Pays etc. On peut définir autant de territoires de projet que l'on veut. La question importante, c'est comment on raccorde le territoire de projet au territoire institutionnel, parce que ce sont les territoires institutionnels qui ont les ressources [...] Quel est le bon territoire ? [...] [Un autre élément important], c'est la qualité, la densité des relations entre les partenaires publics, ainsi que la cohérence de ce partenariat par rapport à un certain nombre de problèmes, notamment le sous-dimensionnement financier de l'animation du patrimoine. Si un système d'acteurs impliquant le Département, la Région, la Ville, la Communauté de communes, la Communauté d'agglomération etc. a du sens, c'est aussi, me semble-t-il, pour faire des diagnostics sur les besoins en termes de financement qui peuvent émaner des territoires. Et là, il y a un vrai problème de cohérence pour mettre fin à ce problème de sous-dimensionnement, qui est tout à la fois *professionnel* : il n'y a pas assez de médiateurs du patrimoine ; *institutionnel* : le support institutionnel n'est pas très clair ; et *organisationnel* : la place du label dans l'ensemble des services ou des dispositifs d'une collectivité n'est pas clairement définie... ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Isabelle MARÉCHAL – « L'idée d'un engagement pluriannuel est absolument nécessaire ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

François DESCHAMPS – « Les collectivités, que ce soit la Région ou les Départements, n'ont pas forcément des marges de manœuvre importantes pour pouvoir compenser le désengagement de l'État [...] Pour valoriser, il faut quand même avoir un patrimoine 'qui se tient' [...] Aujourd'hui, trop souvent, le Conseil général attend d'être saisi par la collectivité territoriale qui elle-même a signé cette convention de VPAH, c'est-à-dire que la concertation s'est faite d'abord en bilatéral, et dans un deuxième temps, la collectivité territoriale vient chercher le Département et la Région. Je crois que c'est peut-être ça qu'il faudrait revoir [...] Autre clé de la réussite, c'est la relation entre les Départements et les intercommunalités... On a des Départements qui, depuis longtemps, ont poussé à l'intercommunalité, y compris avec des 'carottes' financières... Et on a des Départements où on est encore sous un régime d'aides cantonalisées à l'investissement, au fonctionnement, et où ça ne pousse pas forcément à l'intercommunalité. Le Département ne peut pas aller plus vite que la musique ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

**VERBATIM – MOT-CLE 14 :
VILLE OU PAYS ?**

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « Un des résultats importants de l'étude, c'est la différenciation en matière de fonctionnement du label entre les Villes et les Pays. Le label s'appelle 'Villes et Pays d'art et d'histoire' mais, en réalité, la différenciation est importante ».

Pierre-Antoine LANDEL – L'observation des objets mobilisés, des acteurs impliqués, des évolutions, des projets... montre des éléments de différence. Dans les Villes, on serait plutôt dans des logiques de service, un service marqué par des modes d'organisation particuliers, qui sont plus sectoriels, le service de la valorisation du patrimoine, inclus dans d'autres services plus généraux du patrimoine, quand ils existent. Et des logiques aussi de rapport au public [...] Dans les Pays, on est plus dans des logiques de missions, extrêmement inscrites dans le « projet », et en particulier le projet de territoire, marquées par des métiers bien spécifiques, qui est le diagnostic de territoire, la prospective, l'introduction de l'objet 'patrimoine' dans la construction des représentations du devenir du territoire, qu'on voit assez souvent mobilisée dans les projets de territoire [...]

[Reste] le cas des agglomérations. On ne propose pas d'en faire une catégorie nouvelle par rapport aux Villes et aux Pays. Par contre, on propose que soit clairement inscrite la question du label dans la discussion de la notion d'intérêt communautaire [...] À chaque fois qu'il y a labellisation, il faut qu'il y ait débat entre l'agglomération et les villes pour savoir ce qui va relever du champ de l'intercommunalité et ce qui va relever du champ des villes ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Colette DRÉAN – « Vous cherchez à faire une grande différence entre les profils de recrutement dans un Pays d'art et d'histoire et dans une Ville d'art et d'histoire [...] Pour ma part, je pense qu'il y a quand même un socle qui est le même ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

**VERBATIM – MOT-CLE 15 :
RESEAU**

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « Il y a quelque chose d'intéressant et de particulier dans cette région Rhône-Alpes, c'est l'existence d'un réseau dense dont chacun des participants reconnaît l'importance, la qualité, reconnaît qu'il apporte à l'ensemble des acteurs de terrain des éléments à la fois d'information, de réflexion, de formation, et puis une convivialité et une manière d'être ensemble, pour porter ce label. Et il nous a paru important de nous interroger sur cette question du réseau ».

PAROLES... D'ELUS

Patrick GIVELET – « S'il peut y avoir un rôle confié au réseau, c'est peut-être justement de redonner une espèce de cohérence ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cécile VERDONI – « Les séminaires, on en a besoin [...] Pour nous, le réseau est essentiel, parce que c'est aussi un lieu où on peut dialoguer ».

Laurent ROTURIER – « À Annecy, nous avons essayé de nous impliquer dans l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire. Je pense que les actions menées dans ce cadre sont très intéressantes, notamment sur la question des métiers, des formations ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 16 :
EUROPE / INTERNATIONAL

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « Une des leçons que je tire personnellement de cette recherche, c'est ce besoin de comparaison, non seulement avec d'autres pays, d'autres régions françaises, mais aussi avec les perceptions et les modalités qui sont mises en œuvre pour l'animation du patrimoine dans les pays européens qui nous sont les plus proches ».

PAROLES... D'ELUS

Christian MOURISARD – « Je crois que, si la France a un rôle à jouer au sein de l'Europe, c'est entre autres par l'expérience qu'elle a dans la gestion de son patrimoine [...] Il y a un savoir-faire, il faut garder ce savoir-faire, il faut le développer ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 17 :
METIERS

PAROLES... DE CHERCHEURS

Guy SAEZ – « Le patrimoine et l'animation du patrimoine sont des systèmes relativement autonomes, qui ont leur propre logique et doivent être gérés de manière un peu séparée, en fonction de ces logiques. Ou bien on considère qu'ils participent à un projet plus général, à un projet de ville ou de territoire, et à ce moment-là, il faut en tirer des conséquences sur les articulations que l'on fait entre les différents services, sur la manière dont sont situés, dans les organigrammes, les professionnels du patrimoine par rapport à d'autres professionnels [...]

On a eu tout à l'heure des interventions qui ont bien montré à quel point la carte des compétences du bon médiateur du patrimoine aujourd'hui est absolument extraordinaire. C'est un historien d'art, un ethnologue, un muséographe, un scénographe, un gestionnaire, un médiologue, et pas seulement un médiateur, c'est un pédagogue, un aménageur, un développeur [...]. À l'évidence, une seule personne ne pourra pas assumer tous ces rôles et avoir toutes ces compétences. Donc, il va falloir maintenant penser en termes d'équipes et penser à intégrer l'ensemble de ces compétences dans des systèmes d'intervention patrimoniaux, mais – du reste – pas simplement patrimoniaux ».

Pierre-Antoine LANDEL – « La question de la formation se pose pour les professionnels, les animateurs, les médiateurs, les guides, et donc, ici on suggère deux pistes : la première, c'est, pour ces parcours professionnels, en termes de formation, d'ouvrir de nouvelles formations professionnalisantes, de type « master » ou « licence professionnelle » [...]; [la deuxième, c'est de] concevoir des parcours professionnels mieux élaborés dans la durée, des perspectives professionnelles, et dans ce cadre-là, d'envisager de développer les responsabilités des professionnels affectés à la mise en œuvre du label [...]. On a remarqué plusieurs choses : la première, c'est le sous-dimensionnement administratif des services, qui fait que parfois la même personne doit à la fois assumer la conduite du projet, son animation, développer des études, être responsable de la documentation, de l'administration, de l'accueil, de la communication [...]. [Enfin, en ce qui] concerne les guides-conférenciers, il s'agirait de mettre en place une véritable politique de ressources humaines, parce qu'il y a là beaucoup 'd'intermittents du patrimoine' ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Colette DRÉAN – « Là où on a des personnels qui s'inscrivent dans le cadre de la fonction publique territoriale, ça aide à une plus grande aisance pour s'inscrire dans les logiques de politique locale, culturelles et plus éloignée [...]

[L'animateur du patrimoine], c'est un véritable chef de projet [...] un développeur [...] un coordinateur [...] un chef d'orchestre [...] C'est un interlocuteur premier sur la question du patrimoine dans ces territoires, à la fois pour des partenaires opérateurs, des acteurs culturels, touristiques, voire économiques, sociaux, mais c'est aussi un interlocuteur premier des institutions et des interlocuteurs de ces politiques patrimoniales ».

PAROLES... D'ELUS

Patrick GIVELET – « Cette exigence de qualité, nous le savons, passe par des professionnels qui sont eux aussi de qualité. On connaît l'importance, dans un chantier de restauration, du bon artisan, ou dans une affiche, du bon graphiste. On connaît l'importance du guide-conférencier, de sa qualité, cultivée bien au-delà du sujet qu'il nous expose ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cécile VERDONI – « On demande de plus en plus aux guides – on leur demande d'avoir des prestations de qualité, de se tenir au courant de ce qui se passe sur leur territoire, de savoir faire évoluer leur mode d'intervention – et en même temps, on n'a pas la capacité, actuellement, de leur proposer un statut qui soit plus intéressant [...] Chaque structure a ses médiateurs, et je pense qu'il faut qu'on aille vers une concentration [...] Il est essentiel que les guides comprennent bien que, quand ils sont sur un territoire, ils appartiennent à un processus global de mise en valeur du patrimoine [...] Les séminaires, on en a besoin. Pour nous, le réseau est essentiel, parce que c'est aussi un lieu où on peut dialoguer ».

Catherine GIRARD – « Pour moi, l'avenir du label passera par sa capacité à nouer des alliances. La notion d'alliance est vitale : alliance en termes de compétences, notamment au niveau des équipes [...] Une équipe d'animation du patrimoine ne peut pas être uniquement composée de personnes ayant une compétence en matière de patrimoine, ça doit être aussi des gens qui ont des compétences en matière de marketing, de nouvelles technologies, en matière de politique de développement touristique etc. [...] Un des enjeux d'avenir, c'est la capacité de ces personnels à se doter de ces multiples compétences ».

Laurent ROTURIER – « À Annecy, nous avons essayé de nous impliquer dans l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire. Je pense que les actions menées dans ce cadre sont très intéressantes, notamment sur la question des métiers, des formations ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « Alors, les animateurs de l'architecture et du patrimoine, là, ce sont des saints ! [...] Comment faire en sorte que ces professionnels de l'animation du patrimoine – qu'il faudra appeler d'un autre nom – montent dans la hiérarchie ? Et on a dit qu'il fallait maintenant qu'ils travaillent en équipe, parce qu'ils ne pourront pas être en même temps historiens, développeurs etc. ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

**VERBATIM – MOT-CLE 18 :
MEDIATION / INTERPRETATION / CENTRE D'INTERPRÉTATION
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

PAROLES... DE CHERCHEURS

Samuel PÉRIGOIS – « On remarque des transformations dans les modalités d'animation et de médiation, et plus largement dans la mise en valeur du patrimoine, notamment avec l'essor des techniques d'interprétation et l'importance aujourd'hui conférée au sens, aux émotions ».

Guy SAEZ – « Le CIAP peut tout à fait être le lieu d'une communication, d'un travail en commun entre, par exemple, les aménageurs, les urbanistes, les patrimoniaux. Il suffit pour cela que l'on décide qu'il y ait dans chaque ville ou territoire une sorte de musée historique du territoire qui soit, en même temps, la galerie d'exposition de la vision prospective de ce territoire, dans laquelle on peut discuter des plans, du plan local d'urbanisme (PLU), de projets, parce que là, on aura rassemblé sous un même toit, et avec une même vision du rapport au public, ces aspects de patrimoine, d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement, du paysage ».

PAROLES... D'ELUS

Gabriel VIVIEN – « L'outil de mise en œuvre de ce gouvernement est le 'centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine', le CIAP. Pour nous, le CIAP doit être le phare d'une 'lumière invisible'. Il n'y aura pas de monument du CIAP, puisqu'on souhaite faire, pour 2009, un CIAP éclaté. C'est-à-dire que dans tous les sites patrimoniaux, dans les halls des grandes mairies, les sites fréquentés par le public, on aura une signalétique et une présentation sommaire du Pays d'art et d'histoire, ce qui créera autant de portes d'entrée. Dans cinq ou six maisons thématiques, ou musées, il y aura une présentation du territoire beaucoup plus développée, ce qui pourrait correspondre à une exposition permanente, et on utiliserait du numérique pour faire tout cela. Et le CIAP se composerait donc de quatre pôles majeurs : un pôle de culture, avec des expositions permanentes dans ces cinq ou six maisons thématiques ; des expositions temporaires, qui aideraient notamment à animer les associations de sites patrimoniaux ; un pôle de diffusion, dans la mesure où on aura un centre de documentation, mais qu'on envisage d'éclater dans les médiathèques et les bibliothèques. Et ce sera aussi un centre d'édition sur le patrimoine ; un pôle scientifique et de formation, avec des séminaires, des colloques, des cycles de conférences grand public et une formation continue pour tous les guides-conférenciers notamment ; et, enfin, un pôle d'animation scolaire, offrant des ressources aux enseignants pour développer les projets autour du patrimoine ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cécile VERDONI – « Nous sommes nombreux à travailler sur des projets de 'centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine', c'est-à-dire qu'on passe d'un service qui a un fonctionnement qui commence à se structurer, à la gestion d'un équipement, ce qui va entraîner de nouvelles missions, de nouveaux champs d'intervention. Ce qui va demander aussi du personnel supplémentaire [...]

[De fait, nous constatons une] évolution des publics : on ne s'adresse pas de la même façon à un enfant de maternelle qu'à un touriste qui vient découvrir la ville pour la première fois ou qu'à des habitants de quartiers quand on est sur des projets de rénovation urbaine dans le cadre de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 19 :
LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

PAROLES... DE CHERCHEURS

Jean-Pierre SAEZ – « Tous les niveaux de collectivités – on a entendu les revendications des intercommunalités, des Départements, le propos des Régions, des Communes, mais aussi la voix de l'État aux niveaux territorial et national – tous les niveaux de collectivités publiques sont susceptibles de s'impliquer peut-être encore plus dans ce label, dès lors que, notamment, le partage des responsabilités et la reconnaissance de ce partage sont la règle du jeu ».

Guy SAEZ – « Le label apporte une garantie de qualité et le rôle de l'État est d'être le garant de cette qualité. Je pense que le rôle de l'État sera beaucoup plus, dans le futur, un rôle de gardien de la qualité : les fonctionnaires vont se transformer en qualitiens et en évaluateurs, et ça va être un des éléments fondamentaux de leur travail [...]

Un mot sur la gouvernance du label et les évolutions de cette gouvernance. En fait, au départ, sont intéressés l'État et la collectivité territoriale (la Commune ou le Pays). Avec le temps, d'autres acteurs publics interviennent : les Départements, les Régions, éventuellement des fonds sollicités auprès de la Commission européenne, éventuellement les syndicats intercommunaux eux-mêmes. Donc, nous avons une multiplication des acteurs intéressés d'une manière ou d'une autre à la gestion de ce label [...]

Il y a, semble-t-il, un problème de cohérence dans l'organisation du dialogue, de la communication, entre un nombre important d'acteurs qui participent à cette gouvernance, et il faudrait peut-être que des règles un peu plus claires, un peu plus transparentes, qui aideraient peut-être les professionnels à mieux travailler, soient discutées dans les mois ou années à venir [...]

Il me semble que le temps est mûr pour que nous ayons une réflexion sur la mise en place d'un schéma régional du patrimoine [...] Il me semble que ce schéma – je le vois au niveau régional – devrait également être un objectif partagé [...]

[Un autre élément important], c'est la qualité, la densité des relations entre les partenaires publics, ainsi que la cohérence de ce partenariat par rapport à un certain nombre de problèmes, notamment le sous-dimensionnement financier de l'animation du patrimoine. Si un système d'acteurs impliquant le Département, la Région, la Ville, la Communauté de communes, la Communauté d'agglomération etc. a du sens, c'est aussi, me semble-t-il, pour faire des diagnostics sur les besoins en termes de financement qui peuvent émaner des territoires [...]

Je n'aime pas du tout le terme de désengagement de l'État, parce que je crois que c'est un terme qui masque la réalité. L'État ne se désengage pas, il va travailler différemment. Ce n'est pas du tout un État qui va s'abstenir, c'est un État qui va poser un certain nombre de fonctions qui seront les siennes, notamment des fonctions de réglementation, de certification de la qualité, de création de labels [...] Mais cette politique culturelle de labels ne sera pas financée d'abord par l'État. Elle ne sera pas financée d'abord par l'État, parce que c'est aux territoires de construire leurs systèmes

politiques, c'est à eux de se construire en tant que systèmes politiques. Et le patrimoine, ça sert à ça, à construire des systèmes politiques. La politique du patrimoine a été utile à l'État, à la nation française pour se construire en tant qu'État-nation. C'est ce que nous apprennent les historiens ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Jérôme BOUËT – « [Sur] la responsabilité des uns et des autres : on assiste, évidemment, à une montée en puissance des collectivités locales dans le domaine culturel [...] Et, en même temps, on aura besoin à mon avis, dans l'avenir, d'un État garant de la qualité et, selon moi, de la solidarité entre les territoires [...] Est-ce qu'on peut imaginer un dispositif où les collectivités territoriales, la Région à l'évidence, sans doute aussi les Départements – mais c'est aux uns et aux autres de se déterminer – prendraient en charge cette notion de planification et de concertation, avec la garantie de l'État que les choses se fassent conformément au droit et à des objectifs généraux ? ».

PAROLES... D'ELUS

Jean LAUNAY – « Je crois qu'on est en train de passer, au niveau national, d'un État de distribution (je veux parler de fonds publics, quelle que soit leur utilisation et quel que soit le ministère) à un État de réglementation. On a besoin à la fois d'un État fort, donc de garder la force du label, il faut qu'on affine les critères de rentrée ; on sait bien que ce n'est pas un guichet ouvert, et il faut garder l'effet d'incitation, mais on a aussi besoin d'un État 'décentralisé' et abouti. Donc là, des liens plus forts, à mon avis, dans l'avenir, et des passerelles plus fortes sont à nouer avec les Régions et les Départements ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Laurent ROTURIER – « Pour terminer sur les propositions, j'ai noté la proposition d'établir au niveau régional un plan stratégique de développement du patrimoine dans la région. Pourquoi pas ? Attention, là aussi, à ne pas tomber dans une logique un peu trop technique ou technocratique de cette vision [...] [Il est aussi question] de développer la capacité d'intermédiation de l'État [...] Bien évidemment, travailler dans la complicité qui nous anime entre les différents services de l'État et des collectivités me semble une très bonne chose, et pouvoir structurer un niveau national avec l'État est à l'évidence un enjeu important pour nos collectivités ».

Abraham BENGIO – « Faut-il vraiment songer à créer une agence régionale du patrimoine ? Encore un concept que je crois reconnaître au passage... Et si oui, comment la financer et la faire vivre ? Ce qu'il faut d'abord et avant tout, c'est une concertation réelle avec l'ensemble des collectivités territoriales sur le partage des compétences en matière patrimoniale. Si j'osais, j'en appellerais à un Grenelle ou à un 'Bons-Enfants' du patrimoine ».

François DESCHAMPS – « Au sein des Départements, je pense qu'il y a une clé stratégique dont il faut parler, c'est la transversalité entre les directions, puisqu'on a vu qu'on était au cœur de problématiques qui sont non seulement liées à la culture, mais au tourisme, à l'aménagement du territoire etc. [...] »

Aujourd'hui, trop souvent, le Conseil général attend d'être saisi par la collectivité territoriale qui elle-même a signé cette convention de VPAH, c'est-à-dire que la concertation s'est faite d'abord en bilatéral, et dans un deuxième temps, la collectivité territoriale vient chercher le Département et la Région. Je crois que c'est peut-être ça qu'il faudrait revoir [...]

A contrario, prenons l'exemple du rôle joué par le Département des Hautes-Pyrénées dans la création du tout nouveau Pays d'art et d'histoire des Vallées d'Aure et du Louron, premier Pays d'art et d'histoire de la chaîne pyrénéenne : de la part du Département, il y a eu un travail d'accompagnement et d'appui institutionnel tout au long de la démarche de labellisation, une contribution à la rédaction du projet culturel et du dossier de labellisation, avant la signature d'une convention d'objectifs et de moyens. Cette démarche-là me semble encore extrêmement rare au niveau des Départements. Beaucoup sont encore sous le régime de la subvention [...]

Autre clé de la réussite, c'est la relation entre les Départements et les intercommunalités... On a des Départements qui, depuis longtemps, ont poussé à l'intercommunalité, y compris avec des 'carottes' financières... Et on a des Départements où on est encore sous un régime d'aides cantonalisées à l'investissement, au fonctionnement, et où ça ne pousse pas forcément à l'intercommunalité. Le Département ne peut pas aller plus vite que la musique [...]

Autre point qui me semble important, c'est le maintien du rôle d'impulsion de l'État. Je crois que l'État doit continuer, là comme ailleurs, à donner le 'la' [...] Alors, évidemment, il y a la question actuelle de décentralisation de certaines politiques sectorielles qui ne s'accompagne pas des moyens d'impulsion [...]

Je pense que, globalement, les Départements sont susceptibles de répondre 'présent' aux sollicitations, puisqu'elles rejoignent, comme on l'a dit, des problèmes plus larges de développement local, de développement du territoire. Mais encore faut-il que les bonnes relations se fassent au bon moment ».

PAROLES... DU « GRAND TÉMOIN »

André MICOUD – « Il y a des fonctionnaires d'État, qui sont importants, qui sont là, et des qualiciens, des gens qui seraient là pour garantir la qualité, mais aussi, peut-être, des gens qui, par leur position, peuvent permettre la négociation, enfin, je dirais que les services de l'État offrent une scène à des gens locaux pour arriver à négocier ce sur quoi on s'entend pour faire ce territoire ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 20 :
DÉCENTRALISATION

PAROLES... DE CHERCHEURS

Jean-Pierre SAEZ – « À travers l'analyse du label, nous avons pu observer une nouvelle fois une situation de coopération entre l'État et les collectivités territoriales. Cette question est fondatrice du modèle culturel français, du modèle culturel de décentralisation [...]

Guy SAEZ – « Le questionnement essentiel porte sur la confluence que l'on peut observer entre une dynamique de *décentralisation*, une dynamique de *patrimoine* et une dynamique des *territoires*. Et il me semble que le label capte l'ensemble de ces dynamiques, se situe au confluent de ces dynamiques [...]

Nous sommes ici dans une conception de la décentralisation qui est une conception partenariale. Personnellement, je l'appelle la 'décentralisation-gouvernance', pour bien faire la différence avec la 'décentralisation-compétences', qui est celle qui distribue réglementairement des compétences aux différentes collectivités territoriales ou publiques en France. Il s'agit ici d'une modalité de travail entre l'État et ses partenaires locaux, territoriaux, qui remonte à 1946 et non pas à 1982 [...] Je pense que le label est l'exacte expression de cette conception de la décentralisation culturelle ».

Pierre-Antoine LANDEL – « [Sans doute convient-il d'] accroître la sensibilisation des élus et leur capacité de réflexion sur leur territoire. On a constaté que l'implication des élus était à géométrie variable selon les territoires, par rapport à la gestion du label, mais qu'en revanche, ils étaient souvent très sensibles à un certain nombre d'autres questions, qui sont posées par exemple par les secteurs sauvegardés, par les ZPPAUP etc. ».

PAROLES... D'ÉLUS

Patrick GIVELET – « Il y a une demande, c'est que le label, dans son territoire, soit lisible. C'est-à-dire que le territoire qui est couvert par ce label soit lisible par rapport au territoire proposé dans la décentralisation ».

Jean LAUNAY – « J'ai lu, dans le rapport [la remarque concernant] le manque d'implication des élus [...] Je trouve que trop peu de collègues ont eux-mêmes ce sentiment d'appartenance à un territoire et à son identité, qu'ils ne le rappellent pas assez ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Abraham BENGIO – « Les collectivités territoriales souhaitent désormais que la question de la décentralisation du patrimoine, d'ailleurs indissociable de celle de la décentralisation de la culture, soit traitée de façon globale et cohérente. Le patrimoine culturel de la France est une chose trop sérieuse pour faire l'objet d'une vente par appartements. Les VPAH sont un des rares lieux, désormais, où la problématique du patrimoine peut être embrassée de manière globale. Ils sont l'un des derniers refuges de la chaîne patrimoniale depuis la décentralisation de l'Inventaire ».

« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)

VERBATIM – MOT-CLE 21 :
PERSPECTIVES

PAROLES... DE CHERCHEURS

Jean-Pierre SAEZ – « Je voudrais relever un consensus qui, il me semble, s'est dégagé dans notre assemblée, sur la pertinence de ce label VPAH. Je peux vous dire qu'il y a aussi un certain nombre d'acteurs qui critiquent le label, mais malheureusement ils n'étaient pas présents – j'aurais aimé entendre leur point de vue. Mais il y a quand même un consensus général autour de la pertinence de ce dispositif. Je relève aussi un consensus sur la nécessité de réformer ce label, qui est reconnue par tous comme un gage de qualité. Mais je soulignerai aussi qu'il n'y a pas accord général sur toutes les réformes à apporter au label – réformes politiques, institutionnelles, stratégiques – qui ont été évoquées. En revanche, je crois percevoir un accord de principe sur les lignes directrices à défendre en faveur de l'accompagnement des acteurs impliqués dans le label ».

Guy SAEZ – « Il y a, semble-t-il, un problème de cohérence dans l'organisation du dialogue, de la communication, entre un nombre important d'acteurs qui participent à cette gouvernance, et il faudrait peut-être que des règles un peu plus claires, un peu plus transparentes, qui aideraient peut-être les professionnels à mieux travailler, soient discutées dans les mois ou années à venir [...] »

Je n'aime pas du tout le terme de désengagement de l'État, parce que je crois que c'est un terme qui masque la réalité. L'État ne se désengage pas, il va travailler différemment. Ce n'est pas du tout un État qui va s'abstenir, c'est un État qui va poser un certain nombre de fonctions qui seront les siennes, notamment des fonctions de réglementation, de certification de la qualité, de création de labels [...] Mais cette politique culturelle de labels ne sera pas financée d'abord par l'État. Elle ne sera pas financée d'abord par l'État, parce que c'est aux territoires de construire leurs systèmes politiques, c'est à eux de se construire en tant que systèmes politiques. Et le patrimoine, ça sert à ça, à construire des systèmes politiques. La politique du patrimoine a été utile à l'État, à la nation française pour se construire en tant qu'État-nation. C'est ce que nous apprennent les historiens [...]

Il me semble que le temps est mûr pour que nous ayons une réflexion sur la mise en place d'un schéma régional du patrimoine [...] Il me semble que ce schéma – je le vois au niveau régional – devrait également être un objectif partagé [...] Enfin, nous faisons une dernière proposition, et celle-là est beaucoup plus ambitieuse : c'est de créer des agences régionales du patrimoine. [Il faut] concevoir que l'action publique aujourd'hui, l'action publique modernisée, passe de plus en plus à travers ce que les pédants sociologues appellent l'agentification, c'est-à-dire en fait la mise en place d'agences qui sont peuplées de professionnels, qui reçoivent des budgets et des orientations politiques du politique, mais qui ont une certaine autonomie pour développer ces projets. Il me semble du coup qu'une ou des agences régionales du patrimoine devrai(en)t être le lieu de cette cohérence ».

Pierre-Antoine LANDEL – « On voit émerger deux choses : la diversification extrême des moyens de communication – la multiplication des circuits thématiques dits *décalés*, c'est-à-dire des modes d'intervention nouveaux, des objets nouveaux – mais aussi

l'émergence des technologies de l'information et de la communication, qui vont apporter des questionnements à deux niveaux, comme outils de communication mais aussi comme outils, éventuellement, de médiation entre des populations et des administrations, ou entre des groupes sociaux. Les TIC méritent d'être questionnées d'une façon nouvelle par rapport au label [...]

[L'idée est d'] engager une réflexion commune et opérationnelle sur les techniques et les modes de médiation, et d'aller éventuellement vers l'élaboration de catalogues de techniques et de modes de médiation [...] La question de la formation se pose pour les professionnels, les animateurs, les médiateurs, les guides, et donc, ici on suggère deux pistes : la première, c'est, pour ces parcours professionnels, en termes de formation, d'ouvrir de nouvelles formations professionnalisantes, de type « master » ou « licence professionnelle » [...] ; [la deuxième, c'est de] concevoir des parcours professionnels mieux élaborés dans la durée, des perspectives professionnelles, et dans ce cadre-là, d'envisager de développer les responsabilités des professionnels affectés à la mise en œuvre du label ».

PAROLES... DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Jérôme BOUËT – « [Sur] la responsabilité des uns et des autres : on assiste, évidemment, à une montée en puissance des collectivités locales dans le domaine culturel [...] Et, en même temps, on aura besoin à mon avis, dans l'avenir, d'un État garant de la qualité et, selon moi, de la solidarité entre les territoires [...] Est-ce qu'on peut imaginer un dispositif où les collectivités territoriales, la Région à l'évidence, sans doute aussi les Départements – mais c'est aux uns et aux autres de se déterminer – prendraient en charge cette notion de planification et de concertation, avec la garantie de l'État que les choses se fassent conformément au droit et à des objectifs généraux ? ».

PAROLES... D'ELUS

Christian MOURISARD – « Je crois que, si la France a un rôle à jouer au sein de l'Europe, c'est entre autres par l'expérience qu'elle a dans la gestion de son patrimoine [...] Il y a un savoir-faire, il faut garder ce savoir-faire, il faut le développer ».

PAROLES... DE PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Laurent ROTURIER – « Pour terminer sur les propositions, j'ai noté la proposition d'établir au niveau régional un plan stratégique de développement du patrimoine dans la région. Pourquoi pas ? Attention, là aussi, à ne pas tomber dans une logique un peu trop technique ou technocratique de cette vision [...] [Il est aussi question] de développer la capacité d'intermédiation de l'État [...] Bien évidemment, travailler dans la complicité qui nous anime entre les différents services de l'État et des collectivités me semble une très bonne chose, et pouvoir structurer un niveau national avec l'État est à l'évidence un enjeu important pour nos collectivités ».

Abraham BENGIO – « Faut-il vraiment songer à créer une agence régionale du patrimoine ? Encore un concept que je crois reconnaître au passage... Et si oui, comment la financer et la faire vivre ? Ce qu'il faut d'abord et avant tout, c'est une concertation réelle avec l'ensemble des collectivités territoriales sur le partage des compétences en matière patrimoniale. Si j'osais, j'en appellerais à un Grenelle ou à un 'Bons-Enfants' du patrimoine ».

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

LE PROGRAMME

- 9 h 30 Ouverture
- Patrick Curtaud*
maire-adjoint chargé de la culture, des relations internationales,
de l'environnement et des TIC – Ville de Vienne (Isère)
- Philippe Navarre*, sous-préfet de Vienne
- Jérôme Bouët*,
directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes
- Isabelle Maréchal*, directrice-adjointe de l'architecture et du patrimoine,
ministère de la Culture et de la Communication
- 10 h Introduction
- Jean-Pierre Saez*, directeur et *Cécile Martin*, directrice des études
Observatoire national des politiques culturelles
- 10 h 15 Présentation des résultats de l'étude sur le réseau des « VPAH »
en Rhône-Alpes
- Guy Saez*, directeur de recherche, PACTE-IEP de Grenoble,
et
Pierre-Antoine Landel, maître de conférences en géographie,
Université Joseph-Fourier, Grenoble,
co-directeurs scientifiques de l'étude
- 11 h Table ronde 1 – Évolutions et transformations du label « VPAH »
- La transformation des partenariats avec les secteurs du tourisme, de l'éducation, de l'aménagement et de l'urbanisme, ainsi que la complexification des missions des animateurs et guides-conférenciers interrogent sur les évolutions qui ont lieu dans les modalités d'animation et de médiation. Cette table ronde abordera la question du statut des acteurs et de la professionnalisation. Elle posera également la question des enjeux et du sens du label avec la multiplication des sites VPAH et la multiplicité des labels culturels et patrimoniaux. L'élargissement actuel nécessite une réflexion sur les stratégies de réseau à mettre en œuvre, en particulier en termes de mutualisation et d'interconnexion avec d'autres réseaux, notamment européens.
- Introduction : *Samuel Périgois*, docteur en géographie,
chargé d'étude pour l'enquête menée en Rhône-Alpes
- Animation et synthèse : *Pierre-Antoine Landel*,
maître de conférences en géographie, Université Joseph-Fourier,
Grenoble, co-directeur scientifique de l'étude
- Intervenants :
- Patrick Curtaud*,
maire-adjoint chargé de la culture, des relations internationales,
de l'environnement et des TIC – Ville de Vienne (Isère)
- Laurent Roturier*, directeur général adjoint chargé de la culture,
Communauté d'agglomération d'Annecy (Haute-Savoie)
- Jean Luquet*, directeur du patrimoine et des archives
(Département de la Savoie)

Colette Dréan, conseillère pour la valorisation du patrimoine et des archives (DRAC Nord-Pas-de-Calais)

Michel Raymond, président de la Commission tourisme (Région Rhône-Alpes), président de la Communauté de communes de Saône Vallée, maire de Trévoux (Ain)

Patrick Givélet, maire de Peisey-Nancroix (Savoie), membre du comité de suivi du PAH des Hautes Vallées de Savoie

Jérôme Bouët, directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes

Débat

13 h Déjeuner

14h30 Table ronde 2 – Évolution des politiques patrimoniales et gouvernance du label

Fort du constat d'une mobilisation du patrimoine dans les processus de territorialisation, la seconde table ronde cible la problématique de la gouvernance et interroge la dimension structurante du label - et du réseau VPAH - au sein des politiques patrimoniales. Comment peut-on favoriser la mise en cohérence des politiques patrimoniales menées par différentes institutions sur un territoire donné ? Les pistes d'évolution des VPAH devront être questionnées sous cet angle.

Introduction et synthèse : *Guy Saez*, directeur de recherche, PACTE-IEP de Grenoble, co-directeur scientifique de l'étude

Animation: *Cécile Martin*, directrice des études Observatoire national des politiques culturelles

Intervenants :

Cécile Verdoni, animatrice de l'architecture et du patrimoine, VAH de Chambéry (Savoie)

Colette Dréan, conseillère pour la valorisation du patrimoine et des archives (DRAC Nord-Pas-de-Calais)

Abraham Bengio, directeur général adjoint des services, Région Rhône-Alpes [message pré-enregistré]

Viviane Manase, conservatrice du patrimoine, Service Inventaire et Patrimoine (Région Haute-Normandie)

François Deschamps, directeur des affaires culturelles (Département de la Haute-Savoie), président de « Culture et Départements »

Gabriel Vivien, vice-président du Syndicat mixte du Pays du Forez

Jean Launay, député du Lot, membre du Conseil national des VPAH [par téléphone]

16 h Débat

16 h 45 Le regard d'un « grand témoin »

André Micoud, sociologue, directeur de recherche au CNRS, auteur notamment de *Campagne de tous nos désirs ; patrimoine et nouveaux usages* (éditions MSH, coll. « Ethnologie de la France », 2000)

17 h Conclusion

Béatrice Grandchamp, conseillère à l'action culturelle patrimoniale (DRAC Rhône-Alpes)

Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire national des politiques culturelles

**« Villes et Pays d'art et d'histoire » – Évolution et enjeux du label
Colloque national (24 janvier 2008 – Vienne, Isère)**

LES INTERVENANTS

- *Abraham Bengio*, directeur général adjoint des services, Conseil régional de Rhône-Alpes [message pré-enregistré]
- *Jérôme Bouët*, directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes
- *Patrick Curtaud*, maire-adjoint chargé de la culture, des relations internationales,
- *François Deschamps*, directeur des affaires culturelles (Département de la Haute-Savoie), président de « Culture et Départements »
- *Colette Dréan*, conseillère pour la valorisation du patrimoine et des archives (DRAC Nord-Pas-de-Calais)
- *Catherine Girard*, directrice des affaires culturelles (Ville de Vienne)
- *Patrick Givelet*, maire de Peisey-Nancroix (Savoie), membre du comité de suivi du PAH des Hautes Vallées de Savoie
- *Pierre-Antoine Landel*, maître de conférences en géographie, Université Joseph-Fourier, Grenoble, co-directeur scientifique de l'étude
- *Jean Launay*, député du Lot, membre du Conseil national des VPAH
- *Jean Luquet*, directeur du patrimoine et des archives (Département de la Savoie)
- *Viviane Manase*, conservatrice du patrimoine, Service Inventaire et Patrimoine (Région Haute-Normandie)
- *Isabelle Maréchal*, directrice-adjointe de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication
- *André Micoud*, sociologue, directeur de recherche au CNRS
- *Christian Mourisard*, maire-adjoint d'Arles (Bouches-du-Rhône)
- *Samuel Périgois*, docteur en géographie, chargé d'étude pour l'enquête menée en Rhône-Alpes
- *Michel Raymond*, président de la Commission tourisme de la Région Rhône-Alpes, président de la Communauté de communes de Saône Vallée, maire de Trévoux (Ain)
- *Laurent Roturier*, directeur général adjoint chargé de la culture, Communauté d'agglomération d'Annecy (Haute-Savoie)
- *Guy Saez*, directeur de recherche, PACTE-IEP de Grenoble, co-directeur scientifique de l'étude
- *Jean-Pierre Saez*, directeur de l'Observatoire national des politiques culturelles
- *Cécile Verdoni*, animatrice de l'architecture et du patrimoine, VAH de Chambéry (Savoie)

- *Gabriel Vivien*, vice-président du Syndicat mixte du Pays du Forez